



SITE CLASSE  
au titre de l'article L 341-2  
du code de l'environnement



Iles Saint-Marcouf et DPM

Décision : Arrêté ministériel  
Date : 28/12/1981  
Code : 50028

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :  
IGN BD Parcellaire 2017  
IGN Vektoria (VMS)  
DREAL NORMANDIE  
Productions  
Le 27/02/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 50 100 m



Ministère de l'Énergie  
et du Développement  
Durable  
NORMANDIE